Département du
FINISTERE

Arrondissement
De BREST

Nbre de Conseillers
En exercice : 15

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 029-212900179-20260209-0260110-DE

Commune de BRELES
****

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

****

L'an deux mille vingt-six, le neuf février à 20 heures 00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. COLIN, Maire.

Président : M. COLIN, Maire

Présents : MM. Guy COLIN, Marie DIVERRES, Gildas FOREST, Jean-Luc L'HOSTIS, Gildas MARZIN, Joséphine PRIGENT, Roland JESTIN, Laurent PINO, Sandrine LECANTE, Vincent MARQUE, Gilbert LE GALL, Hélène VINCENT, Bernard QUEMENEUR, Michelle MICHEL.

Excusée : Mme Laëtitia CADALEN qui donne pouvoir à M. Gildas FOREST.

Secrétaire de séance : M. Gildas MARZIN.

****

AVENANT DES LOTS 3 (CHARPENTE, BARDAGE) ET 9 (MENUISERIES INTERIEURES)

Des avenants au marché de travaux de l'espace de convivialité sont présentés notamment pour le lot n° 3 – charpente, bardage bois pour la suppression de voliges et d'un film pare-vapeur, et le lot n° 9 – menuiseries intérieures pour notamment la suppression d'un châssis et 2 portes coulissantes.

Les avenants s'élèvent à :

- Lot n° 3 – menuiseries extérieures, charpente, bardage bois - 6 045,00 € HT soit – 7 254,00€ TTC,
- Lot n° 9 – menuiseries intérieures : - 2 879,00 € HT, soit – 3 454,80 € TTC,
- Lot n° 8 – doublages, cloisons, isolation + 2 137,90 € HT, soit + 2 565,48 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, prend acte des modifications aux lots 3, 8 et 9 du marché de construction de l'espace de convivialité et autoriser M. le Maire à signer les avenants correspondants.

DELIBERE EN SEANCE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

POUR EXTRAIT CONFORME.

LE MAIRE.

MAIRIE de BRELES
29810 (Finistère)